

# Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 30 novembre 2017

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes

Conseillers en exercice : 15 - Conseillers présents : 15 - Conseillers votants : 15

L'an deux mille dix sept le **TRENTE NOVEMBRE**, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Josiane HOEB-PÉLISSIÉ, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 24 novembre 2017.

**Présents**: Mme HOEB-PÉLISSIÉ Josiane, Mme LACAM Martine, M.GAJDOWSKI Alain, M.HAMON Jean-Pierre, M.FESSOU Jean-Pierre, Mme CABROL Séverine, Mme FROMENT Aurélie, M.OLIÉ Erick, Mme GUIRAL-BRAS Arlette, M.ANDRIEU Francis, M.REY Loïc, M.FRAYSSE Florent, Mme LE BRIS Monique, Mme MASSABIE Solange, M.WILLANUEVA Maurice.

**Absents excusés** : néant **Absents non excusés** : néant

**Secrétaire de séance** : Mme FROMENT Aurélie

**Rythmes scolaires** L'assemblée s'est prononcée pour le maintien de la semaine de 4,5 jours.

## **Demandes de subventions et plan de financement pour Extension école primaire**

Renouvellement des demandes de subvention auprès de la Préfecture dans le cadre de la DETR 2018 ainsi qu'auprès du conseil départemental dans le cadre du FAST. Solliciter la région dans le cadre du FRI ainsi que la CCPLL pour un fonds de concours.

Nouveau plan de financement prévisionnel :

Subvention DETR 2018	50%	160 346 €
Subvention FAST	20%	64 138 €
Subvention FRI 30% de 76 000 € maximum		22 800 €
Fonds de concours CCPLL		9 200 €

Le reste en emprunt ou fonds propres : 128 347,90 €; soit un total de 384 831,90 € TTC.

## **Demandes de subventions et plan de financement pour Mise aux normes piscine**

Renouvellement de la demande de subvention auprès de la Préfecture dans le cadre du FSIPL. Les autres subventions sont acquises ou en cours d'examen.

Nouveau plan de financement prévisionnel :

Subvention DETR 30%		226 018 €
Subvention FSIPL 12 %		90 388 €
Subvention Conseil Régional	5%	37 670 €
Participation CCPLL		100 000 €
Subvention FAST 30% de 500 000 € maximum		150 000 €
Emprunt déjà réalisé		152 000 €
Crédit relais TVA/subventions réalisés		148 000 € ; soit un total de 904 076 € TTC.

**Examen de devis pour mission Archivage** signature du devis présenté par le CDG à qui nous avons confié la mission archivage pour 6 300 €.

## **Marchés aux truffes**

mise à jour des lieux et horaires à savoir :

- **marché aux truffes d'hiver** : de décembre à mars les vendredis matin à 10h30, Place d'Occitanie ou dans la petite salle de la Mairie en cas d'intempéries. Seules peuvent être vendues sur ce marché les truffes de variété tuber mélanosporum et tuber brumale dites truffes noires. Si le vendredi est férié, le marché se déroule la veille dans les mêmes conditions.

- **marché aux truffes d'été** : de mai à août les dimanches matin à 10h, Place d'Occitanie. Seules peuvent être vendues sur ce marché les truffes de variété tuber aestivum dites truffes d'été.

## **Convention SDAIL pour annexe locale Maison des Solidarités Départementales MSD**

Dans le cadre de l'opération d'investissement pour la réalisation de l'annexe locale de la MSD dans les locaux de l'ancienne trésorerie, nous avons sollicités les services du SDAIL et ils nous proposent une prestation pour la conception, la réalisation et le suivi des travaux, la réception et le parfait achèvement pour un coût de 3 316 € HT.

## **Règlement intérieur**

Le comité technique saisi a émis un avis favorable lors de la séance du 09 novembre 2017. Le règlement est adopté. L'autorité territoriale est chargée de veiller à son application et afin qu'il soit connu de tous, une copie sera notifiée à chaque agent de la collectivité.

### **Décisions modificatives**

**DM 12 Financement agent administratif ancien SIVOM** ajustement des crédits: 162 € à prélever sur les dépenses imprévues de fonctionnement.

**DM13 Logiciel Etat Civil** acquisition d'un logiciel d'état civil aux fins de bonne gestion des actes et notamment celle des Pacs devenu du ressort des officiers d'état civil depuis le 1er novembre. Une opération est créée et alimentée de 839,40 € par prélèvement sur les dépenses imprévues d'investissement.

**DM14 Annulation titres exercices antérieurs** 50 € inscrits par prélèvement sur les dépenses imprévues de fonctionnement pour avoirs ORANGE à régulariser.

**Avenant à la convention CDG "Internet et dématérialisation"** étendue aux marchés publics pour les formalités de publication et de publicité.

**Tarifs gîtes/marché/photocopieur** sont inchangés.

**Indemnités de conseil et de confection de budgets** attribuées au receveur municipal en place depuis le 25 septembre 2017 pour la durée de sa mission.

La séance est levée à 21h50.

Fait à Limogne en Quercy, le 1<sup>er</sup> décembre 2017  
Le Maire, Josiane HOEB-PÉLISSIE,